



Le 30 SEPT 2021

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira en session ORDINAIRE le **MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 à 20H00.**

**Eu égard aux circonstances exceptionnelles que nous traversons, la réunion du Conseil Municipal se déroulera A L'ESPACE PIERRE PEUGEOT, sis Boulevard André Citroën (sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'Etat, 1<sup>er</sup> juillet 1998, Préfet de l'Isère, n° 187491).**

*Conformément à la législation en vigueur, le respect des gestes barrières (port du masque, distanciation physique) sera assuré tout au long de la séance.*

Le Maire



**Bruno BESCHIZZA**